

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'aménagement du territoire**

### **Rapport**

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 211 – Loi concernant la Ville de Sherbrooke  
(Texte adopté avec un amendement)

Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2013

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 1431-20131205

---

QUÉBEC

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2013 .....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX .....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITION.....	2
Ville de Sherbrooke.....	2
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
REMARQUES FINALES .....	3

### ANNEXE

#### I. Amendement adopté

Séance du mercredi 4 décembre 2013

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 211 – Loi concernant la Ville de Sherbrooke (Ordre de l'Assemblée le 14 novembre 2013)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Champagne (Champlain), présidente

M. Breton (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

M. Cardin (Sherbrooke), député présentant le projet de loi

M. Iracà (Papineau)

M. Lelièvre (Gaspé), ministre délégué aux Régions

M. Rousselle (Vimont)

M. Spénard (Beauce-Nord), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires municipales

M<sup>me</sup> Vallières (Richmond) en remplacement de M<sup>me</sup> Boulet (Laviolette)

M. Villeneuve (Berthier)

Autre participante :

M<sup>o</sup> Hélène Dumas-Legendre, direction des affaires juridiques, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Intéressée :

Ville de Sherbrooke :

M<sup>me</sup> Chantal L'Espérance, conseillère municipale

M. Étienne Vézina, directeur, cabinet du maire

M<sup>me</sup> Danielle Gilbert, directrice de la planification et du développement urbain

M<sup>o</sup> Line Chabot, greffière adjointe

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 36, M<sup>me</sup> Champagne (Champlain) déclare la séance ouverte.

## ORGANISATION DES TRAVAUX

M<sup>me</sup> la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Cardin (Sherbrooke) fait des remarques préliminaires.

## AUDITION

### Ville de Sherbrooke

À 11 h 41, la Commission entend l'exposé de la Ville de Sherbrooke.

Avec le consentement de la Commission, M. Lelièvre (Gaspé) fait des remarques préliminaires.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'intéressée.

## ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

M. Cardin (Sherbrooke) propose l'amendement coté Am I (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

Après débat, l'article 1, amendé, est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Dumas-Legendre de prendre la parole.

Après débat, l'article 2 est adopté.

Article 3 : L'article 3 est adopté.

Préambule : Le préambule est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M<sup>me</sup> Champagne (Champlain) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

### REMARQUES FINALES

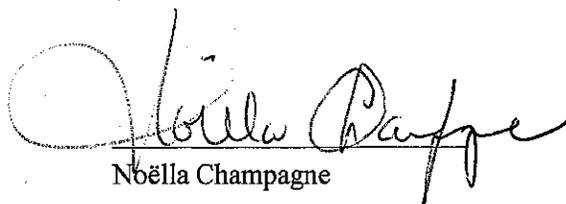
M. Spénard (Beauce-Nord), M<sup>me</sup> Vallières (Richmond), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Cardin (Sherbrooke) font des remarques finales.

À 12 h 23, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

La présidente de la Commission,

  
Dany Hallé

  
Noëlla Champagne

DH/sq

Québec, le 4 décembre 2013

**ANNEXE I**

**Amendement adopté**

Am 1  
Art. 1

PROJET DE LOI N°211

LOI CONCERNANT LA VILLE DE SHERBROOKE

Amendement

Article 1

Remplacer « 71.0.2 » par « 71.0.3 »

Adopté  
①